

## CIRCULAIRE N° 40 DU 21 AOUT 2020

**Aux** Présidents des Ligues  
Présidents des Comités pour transmission aux clubs

**De** André GIRAUD - Jean-Marie BELLICINI - Didier VAREECKE

**Copie** Comité Directeur  
Patrice GERGES  
Souad ROCHDI

**OBJET : PLAN DE RELANCE FEDERAL POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE**  
Actions innovantes développées par les Clubs - Soutien par le Fonds spécial de solidarité territorial mis en place par l'ANS

Chers Amis,

Suite à la situation sanitaire liée à la Covid-19 et en complément des mesures mises en place par l'Agence Nationale du Sport pour accompagner les associations sportives les plus fragiles, il est créé un fonds territorial de solidarité d'un montant de 12M€ au niveau national.

Ce dispositif se décline sur l'ensemble de notre territoire et a pour objectif de bénéficier aux associations de proximité fragilisées par la crise sanitaire traversée.

L'ANS assure que le déploiement de ce fonds dédié fait d'ores et déjà l'objet de nombreuses interactions avec les collectivités territoriales et le mouvement sportif afin de mettre en cohérence et en complémentarité l'ensemble des dispositifs spécifiques engagés, aussi bien au niveau national que territorial.

Ce fonds est géré au niveau régional par les DRDJSCS. Il importe que chaque club s'informe via ses réseaux locaux sur les orientations choisies par les instances de concertations locales s'il souhaite bénéficier des aides prévues, les dossiers devant être déposés avant fin septembre et envoyés à chaque ligue qui en informera la Fédération.

**Néanmoins, parmi toutes les initiatives évoquées, celles qui concernent les pratiques éducatives de l'athlétisme à l'école constituent une priorité.**

**Le premier ministre, dans sa déclaration de politique générale de la mi-juillet, déclarait son « attachement au sport à l'école » et son désir de « développer les actions sport-santé ».**

Dans ce cadre, le rattachement du Ministère des sports à celui de l'Education Nationale est une opportunité à saisir et nous allons **proposer dans ce domaine aux deux Ministères un plan d'actions national sur tout le territoire dès la rentrée 2020.**

C'est sans doute au niveau des écoles primaires que notre ancrage reste le plus favorable. L'absence ou la rareté de professionnels du sport dans nos écoles, la qualité de nos programmes et outils adaptés aux besoins des enfants, l'intérêt de nos clubs à faire savoir ce qu'ils sont en capacité d'offrir à notre jeunesse et cette opportunité de visibilité dans une période compliquée, sont autant d'arguments pour travailler de concert avec le monde scolaire.

Pour les Collèges, il peut être envisagé la signature ou la relance des conventions « un Club/un Collège », si un projet peut être partagé avec les enseignants d'EPS et leur chef d'établissement.

Pour porter un tel projet, la FFA a besoin d'identifier les clubs prêts à s'engager à ses côtés. Cela permettra de s'assurer de relais locaux, d'en faire ressortir les initiatives innovantes et inspirantes sur ce dossier. Cela permettra aussi à la FFA de vous accompagner et de vous orienter vers les services de l'Etat pour bénéficier du meilleur soutien matériel et financier.

Nous vous prions de croire, Chers Amis, à l'expression de nos cordiales salutations,

**André GIRAUD**  
Président

**Jean-Marie BELLICINI**  
Secrétaire Général

**Didier VAREECKE**  
Président CNJ